



Assemblée générale

Soixante-dix-septième session

1^{ère} séance plénière

Mardi 13 septembre 2022, à 15 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Kőrösí (Hongrie)

La séance est ouverte à 15 h 5.

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Ouverture de la session par la présidence de l'Assemblée générale

Le Président (*parle en anglais*) : J'ai le plaisir et l'honneur de déclarer ouverte la soixante-dix-septième session ordinaire de l'Assemblée générale et d'ouvrir sa première séance plénière.

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

Minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 62 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale, j'invite les représentantes et les représentants à se lever et à observer une minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation.

Les membres de l'Assemblée générale observent une minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation.

Déclaration du Président

Le Président (*parle en anglais*) : Je suis extrêmement honoré de m'adresser aux membres pour la première fois aujourd'hui en tant que Président de l'Assemblée générale. Lorsque j'ai prêté serment hier (voir A/76/PV.103), il m'a été rappelé que j'avais l'obligation de m'acquitter de mes fonctions conformément à la Charte des Nations Unies.

Je réaffirme à tous mon attachement à la Charte et ma volonté de défendre ses plus nobles idéaux.

À l'ouverture de cette nouvelle session, je tiens à remercier le Président Shahid et à le féliciter de sa présidence « de l'espoir ». Elle a été marquée par de nombreuses réalisations. Nous avons connu un moment de joie particulière il y a quelques jours à peine lorsque cet organe a adopté une résolution historique, la résolution 76/306, qui porte création du Bureau des Nations Unies pour la jeunesse. Il s'agit d'un des aboutissements heureux de la direction du Président Shahid dans le cadre de la suite donnée à la publication du rapport du Secrétaire général intitulé *Notre Programme commun* (A/75/982).

Il nous reste beaucoup à faire pour concrétiser la vision décrite dans *Notre Programme commun* si nous voulons que l'ONU soit prête et apte à lutter contre toutes les crises interdépendantes qui touchent notre monde. Je me réjouis à la perspective de collaborer avec le Secrétaire général et les États Membres pour continuer de donner corps à cette vision.

Alors que nous entamons la soixante-dix-septième session, le monde est en proie à des divisions géopolitiques croissantes et à une incertitude prolongée. Si elle est devenue plus gérable, la pandémie continue de semer le chaos dans le monde entier. L'insécurité alimentaire aiguë, la flambée des prix de l'énergie et les perturbations de la chaîne d'approvisionnement mondiale signifient que ceux qui manquent de nourriture en ont encore moins, alors qu'un taux d'inflation record menace d'ébranler nos sociétés.

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).



Les conflits provoquent des bouleversements humanitaires sans précédent depuis la Seconde Guerre mondiale et mettent à l'épreuve la force de nos institutions. Le conflit en Ukraine a été un tournant pour nous tous. Si nous ne sommes pas vigilants, la méthode appelée « guerre », méprisee et condamnée à juste titre depuis des décennies, pourrait devenir un outil plus fréquemment utilisé sur la scène internationale. Nous devons faire tout notre possible pour défendre et protéger les valeurs et les principes énoncés dans la Charte. Nous ne pouvons pas être sélectifs, certainement pas en ces temps extrêmement tumultueux et incertains. Nous devons adopter une approche préventive et enrayer les conflits et les crises avant même qu'ils ne surviennent. Il faut mettre fin à la guerre. Elle tue des gens. Elle tue le développement. Elle tue la nature. Et elle tue les rêves de millions de personnes.

À mesure que notre planète se réchauffe et que les ressources naturelles se raréfient, les conflits vont s'aggraver. La crise de l'eau est en passe de devenir la prochaine grande menace qui pèsera sur nous. Ces dernières semaines, nous avons été témoins de températures record, d'incendies violents et d'inondations dévastatrices. Il semble que Mère-Nature se défende, mais seules quelques-unes de ses armes sont aussi destructrices que celles que nous avons mises nous-mêmes au point. Jamais au cours des 40 dernières années le risque d'emploi d'armes nucléaires n'a été aussi grand qu'aujourd'hui. Cette réalité inquiétante nous appelle tous à nous unir autour de la question du désarmement. Cela vaut également pour les armes légères et de petit calibre, dont la prolifération constitue un obstacle majeur à notre développement et au progrès dans le monde. Nous devons nous efforcer de mettre fin à leur commerce illicite.

Nous ne pouvons tout simplement pas continuer comme avant, l'avant tel que nous le concevions avant la pandémie. Nous ne retournerons pas à l'ancienne normalité. La seule façon d'obtenir de meilleurs résultats, c'est de se transformer. Les contours de la transformation dont nous avons besoin sont déjà connus. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030, le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030), l'Accord de Paris et *Notre Programme commun* sont autant d'initiatives qui nous montrent la voie à suivre. Ce qui reste à voir, c'est si nous tiendrons nos promesses.

Le monde compte sur l'ONU pour obtenir des réponses. Principal organe délibérant de l'Organisation, l'Assemblée générale a une responsabilité particulière. Alors que j'entame mon mandat de Président, j'ai pour objectif d'exploiter les immenses talents de cette communauté d'États Membres pour élaborer les

solutions systémiques dont nous avons besoin pour transformer notre monde. En acceptant ce privilège, j'ai pris l'engagement solennel d'œuvrer au service du multilatéralisme, du multiculturalisme et du multilinguisme. J'ai promis que l'impartialité serait le trait caractéristique de nos travaux. Mon équipe et moi-même ferons de notre mieux pour promouvoir des « solutions fondées sur la solidarité, la durabilité et la science », la devise que j'ai choisie pour ma présidence.

J'ai l'intention de défendre fermement les principes énoncés dans la Charte, qui nous a rassemblés il y a 77 ans et qui nous permet de rester unis encore aujourd'hui. Ancrés dans le droit international, ces principes constituent une base solide sur laquelle nous pouvons construire. À partir de ce point de départ, j'entends rechercher des approches intégrées et renforcer le rôle de la science dans notre prise de décisions. Je m'emploierai à favoriser des progrès mesurables dans la transformation en faveur d'un système durable et à cultiver la solidarité dont nous avons besoin pour réaliser des percées ou éviter de nouvelles crises et catastrophes.

Faire le point sur les objectifs de développement durable n'est tout simplement pas suffisant. Nous devons faire davantage appel à la science si nous voulons les réaliser d'ici à 2030. Et nous devons tous redoubler d'efforts, car, comme l'a dit Abraham Lincoln, « Vous ne pouvez échapper à la responsabilité de demain en l'évitant aujourd'hui ».

Alors que les besoins humanitaires n'ont jamais été aussi élevés, les solutions sont bien connues. L'ONU peut fournir les ressources permettant d'apporter une aide vitale. Nous devons les utiliser au mieux de nos capacités. Nous ne pouvons pas laisser les tensions géopolitiques ou la méfiance devenir, à terme, des obstacles à la préservation des droits humains et de la dignité humaine. Les droits humains sont inhérents à chacun d'entre nous. La justice et l'état de droit sont essentiels pour façonner un monde dans lequel le respect des droits humains et des libertés fondamentales l'emportera.

La réunion de haut niveau qui se tiendra la semaine prochaine pour marquer le trentième anniversaire de la Déclaration des droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques sera l'occasion de célébrer les droits humains et d'adopter une approche globale à leur égard. J'invite tous les États Membres à inclure des engagement volontaires dans leurs déclarations nationales afin de faire progresser conjointement la mise en œuvre de la Déclaration et de garantir que la réunion produira un résultat positif et tourné vers l'avenir. Dans

ce domaine, je me réjouis à la perspective de travailler en partenariat avec le Conseil des droits de l'homme, et je saisirai cette occasion pour féliciter M. Volker Türk de sa nomination comme Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme. Je mettrai tout en œuvre pour que nos bureaux communiquent plus étroitement.

Dans tous les aspects de mon travail, je collaborerai étroitement avec le Conseil de sécurité, le Conseil économique et social et les autres organes compétents de l'ONU. J'ai l'intention de faire progresser le processus de revitalisation, qui est essentiel, et de poursuivre les réformes clefs qui sont en cours sous la direction du Secrétaire général, afin de rendre l'Assemblée générale et l'ONU, dans son ensemble, aptes à s'acquitter de leur mission. Mais les gouvernements n'ont pas le monopole des bonnes idées. L'écoute et l'apprentissage doivent transcender ces murs. Tandis que nous débattons, nous devons collaborer véritablement avec nos partenaires de la société civile, les universitaires et le secteur privé, en permettant aux chercheurs et aux praticiens de proposer des solutions qui reposent sur des faits, des informations dûment vérifiées et la science.

La société civile détient des connaissances directes qui sont essentielles pour trouver et mettre en œuvre des solutions adaptées au contexte. Il est primordial que nous saisissions cette occasion d'être inclusifs, en veillant à ce que la société civile s'approprie le multilatéralisme et y adhère. Nous devons également tendre activement la main aux jeunes, en les associant à ce que nous faisons afin qu'ils puissent, lorsqu'ils seront assis à ces sièges, proposer des plans et des idées meilleures que les nôtres. Ma porte sera également ouverte aux organisations d'inspiration religieuse. Nombre de leurs idéaux se recoupent avec ceux de l'ONU. Je me tournerai également vers le secteur privé et les principales institutions financières. J'ai l'intention de travailler en étroite collaboration avec eux, d'écouter leurs préoccupations et leurs idées et de rechercher à leurs côtés des solutions réalisables.

Ce sera la première année depuis la pandémie que les restrictions liées à la maladie à coronavirus (COVID-19) sont levées. Toutefois, en raison du triste événement qui constitue le décès d'une Cheffe d'État respectée par des millions de personnes dans le monde, le début de la semaine de haut niveau de cette année pourrait être perturbé par la concomitance des obligations de nombreux dirigeants. Je présente mes sincères condoléances au peuple du Royaume-Uni et aux États membres du Commonwealth.

L'ONU a été créée sur les cendres de la guerre et de la destruction avec l'ambition d'être une mine de solutions.

Pour résoudre les problèmes les plus pressants de l'humanité, nous devons œuvrer de concert, donner un nouveau souffle à un multilatéralisme inclusif, efficace et en réseau et nous concentrer sur ce qui nous unit. Notre mission est de nous rassembler lorsqu'il y a des désaccords et de construire des ponts lorsqu'il y a des divisions profondes. Cette salle a été créée comme un lieu permettant d'établir la confiance et d'instaurer la paix et la sécurité, le développement et les droits humains. Nous devons aux 8 milliards d'habitants de la planète, que nous sommes censés servir, de réussir à atteindre nos objectifs.

Je donne maintenant la parole au Secrétaire général de l'ONU, S. E. M. António Guterres.

Le Secrétaire général (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à féliciter chaleureusement S. E. M. Csaba Körösi, Président de l'Assemblée générale à sa soixante-dix-septième session.

Votre discours de remerciement, Monsieur le Président, a énoncé une devise enthousiasmante qui guidera votre direction des travaux de l'Assemblée : « Des solutions fondées sur la solidarité, la durabilité et la science ». Ces trois ingrédients sont essentiels pour relever les défis communs et élaborer des solutions pour un avenir meilleur et plus pacifique. Je voudrais également saisir cette occasion pour remercier une fois de plus le Président sortant, S. E. M. Abdulla Shahid, pour l'excellente manière dont il a dirigé les travaux de l'Assemblée au cours de l'année écoulée. Nous saluons tous les efforts qu'il a déployés durant ce qui a été une période tout à fait extraordinaire de l'histoire.

Les nombreux défis qui ont marqué la soixante-seizième session sont toujours d'actualité au moment où nous entamons la soixante-dix-septième. Alors que nous œuvrons à promouvoir la paix, les droits humains et le développement durable, notre monde est en péril. Face aux conflits, aux changements climatiques, à un système financier mondial défaillant qui délaissé les pays en développement, à la pauvreté, aux inégalités et à la faim, ou encore aux divisions et à la méfiance, il nous faudra continuer de faire preuve de solidarité pour relever les défis communs, tout en tenant les grandes promesses faites par l'Organisation et en démontrant son potentiel. L'ONU est le foyer de la coopération, et l'Assemblée générale est la vie au sein de ce foyer.

Ses membres sont le cœur battant de la coopération mondiale. Au cours des prochains mois, la solidité et la durabilité du système multilatéral que constitue l'Organisation continueront d'être mises à l'épreuve. Le monde attend des membres de l'Assemblée qu'ils utilisent tous les outils à leur disposition pour négocier

et dégager un consensus et des solutions. Les outils éternels que sont les débats, les délibérations et la diplomatie constituent la meilleure voie à suivre pour bâtir un monde meilleur et plus pacifique.

La soixante-dix-septième session doit être un moment de transformation pour les populations comme pour la planète. Il est temps d'agir. Vous pouvez compter sur mon plein appui, Monsieur le Président, aux travaux de l'Assemblée au cours de l'année à venir.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général de sa déclaration.

Point 143 de l'ordre du jour provisoire

Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies

Lettre du Secrétaire général (A/77/334)

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à la pratique établie, j'appelle l'attention de l'Assemblée générale sur le document A/77/334, qui contient une lettre du Secrétaire général adressée à la présidence de l'Assemblée générale, dans laquelle il informe l'Assemblée que des États Membres sont en retard dans le paiement de leurs contributions financières à l'Organisation des Nations Unies au sens de l'Article 19 de la Charte. Je rappelle aux délégations qu'aux termes de l'Article 19 de la Charte :

« Un Membre des Nations Unies en retard dans le paiement de sa contribution aux dépenses de l'Organisation ne peut participer au vote à l'Assemblée générale si le montant de ses arriérés est égal ou supérieur à la contribution due par lui pour les deux années complètes écoulées. L'Assemblée générale peut néanmoins autoriser ce Membre à participer au vote si elle constate que le manquement est dû à des circonstances indépendantes de sa volonté ».

Puis-je considérer que l'Assemblée générale prend note des informations contenues dans le document A/77/334 ?

Il en est ainsi décidé.

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

Pouvoirs des représentants à la soixante-dix-septième session de l'Assemblée générale

a) Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs

Le Président (*parle en anglais*) : L'article 28 du Règlement intérieur dispose que l'Assemblée générale, au début de chaque session, nomme, sur proposition

de la présidence, une Commission de vérification des pouvoirs composée de neuf membres.

Je propose donc que, pour la soixante-dix-septième session, la Commission de vérification des pouvoirs soit composée des États Membres suivants : Angola, Autriche, Chine, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Guyana, Maldives, Uruguay et Zambie.

Puis-je considérer que les États dont je viens de citer le nom sont nommés membres de la Commission de vérification des pouvoirs ?

Il en est ainsi décidé.

Le Président (*parle en anglais*) : Je rappelle aux délégations que les pouvoirs des représentants doivent être remis au Bureau des affaires juridiques. De plus amples détails sont disponibles dans la note d'information publiée sous la cote A/INF/77/4/Rev.1.

Points 7 et 142 de l'ordre du jour provisoire

Organisation des travaux de la soixante-dix-septième session de l'Assemblée générale

Plan des conférences

Lettre du Président du Comité des conférences (A/77/329)

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant se pencher sur le document A/77/329, qui contient le texte d'une lettre datée du 6 septembre 2022, adressée à la présidence de l'Assemblée générale par le Président du Comité des conférences.

Comme les membres le savent, aux termes du paragraphe 7 de la section 1 de la résolution 40/243, en date du 18 décembre 1985, aucun des organes subsidiaires de l'Assemblée générale ne peut se réunir au Siège de l'Organisation des Nations Unies pendant une session ordinaire de l'Assemblée, si ce n'est avec l'assentiment exprès de celle-ci.

Cette autorisation est donc demandée pour les organes et les entités ci-après : le Comité des relations avec le pays hôte ; le Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit ; le Comité chargé des organisations non gouvernementales ; la Conférence sur la création au Moyen-Orient d'une zone exempte d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive ; le Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement, du Fonds des Nations Unies pour la population et du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets ; le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien ; le Conseil d'administration de l'Entité des

Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ; et le Groupe de travail spécial plénier sur le Mécanisme de notification et d'évaluation systématiques à l'échelle mondiale de l'état du milieu marin, y compris les aspects socioéconomiques.

Puis-je considérer que l'Assemblée générale souhaite autoriser ces organes et entités à se réunir pendant la partie principale de sa soixante-dix-septième session, étant entendu qu'il sera pourvu aux besoins des services de conférence de ces réunions pour autant que les ressources soient disponibles et le permettent, les travaux de l'Assemblée et de ses grandes commissions ne devant nullement s'en trouver entravés ?

Il en est ainsi décidé.

Le Président (*parle en anglais*) : Avant de lever la séance, j'informe les délégations que le Bureau de l'Assemblée générale se réunira demain matin, mercredi 14 septembre 2022, à 10 heures, dans la salle de l'Assemblée générale, pour examiner le mémo-randum du Secrétaire général sur l'organisation de la soixante-dix-septième session ordinaire de l'Assemblée générale, l'adoption de l'ordre du jour et la répartition des questions inscrites à l'ordre du jour, publié sous la cote A/BUR/77/1.

La séance est levée à 15 h 30.